

Concours de nouvelles policières

Plus que quelques jours pour participer



Concours de nouvelles policières

Il vous reste encore quelques jours pour participer au concours de nouvelles policières en langue française, dont le cadre est le département du Gers, lancé par l'association lectoroise Le 122, qui a créé en 2013 le Festival Polars et histoires de police (www.facebook.com/salondupolarethistoiresdepolice).

Le texte doit compter entre 3 et 9 pages. Le sujet est libre : un crime, un délit, un méfait, une infraction, une tromperie, une vengeance, une fraude, un complot, etc. De même que le genre : énigme, mystère, texte noir, espionnage, suspense, contemporain ou historique.

Ce concours est gratuit et s'adresse à tous, quels que soient la nationalité ou le lieu (pays) de résidence.

En fonction de leur âge, les participants concourent en deux catégories : jeunes (moins de 18 ans) ou adultes (plus de 18 ans). Tous les textes retenus dans chaque catégorie (et pas uniquement les textes primés) seront récompensés par une publication dans le recueil édité chaque année par l'association Le 122. Les textes rédigés doivent être adressés par mail (pierre.leoutre@gmail.com) avant le 31 octobre.

Les résultats seront proclamés lors de la prochaine édition du Festival Polars et histoires de police, le samedi 30 novembre, à la salle des Cordeliers à Auch.